

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 27 avril 1953

La séance est ouverte à onze heures.

### TRAVAUX DE LA CHAMBRE

SUSPENSION DE LA SÉANCE POUR ACCUEILLIR LE  
"ROYAL CANADIAN REGIMENT"

**Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Comme le *Royal Canadian Regiment*, de retour de Corée, doit se rendre à onze heures et demie sur la colline du Parlement afin que son colonel honoraire puisse lui remettre ses drapeaux, on m'a exprimé l'idée que la Chambre pourrait peut-être suspendre la séance pendant une demi-heure. Ce n'est pas la coutume d'agir ainsi, mais tous, j'en suis sûr, apprécient à sa valeur ce que ces jeunes Canadiens ont fait pour exécuter notre part des engagements pris par les Nations Unies, et ce serait peut-être de la part de la Chambre des communes leur rendre un hommage approprié que de les féliciter de leur retour et exprimer nos condoléances pour ceux des leur qui dorment leur dernier sommeil en terre de Corée.

**M. l'Orateur:** La Chambre est-elle d'accord?

**Des voix:** D'accord.

(Plus tard)

**L'hon. M. Fournier:** Avant que nous suspendions la séance, monsieur l'Orateur, j'aimerais dire qu'à notre retour à la Chambre nous passerons au numéro 5 du *Feuilleton*, le bill n° 338, projet de loi intéressant les coopératives de crédit. Je crois comprendre que les associations provinciales qui désirent tirer parti de cette loi auront à demander une charte à la Chambre des communes et que, par conséquent, tout retard apporté à la présentation de la loi retardera leur demande de charte. Je n'ai pas annoncé ceci à la Chambre vendredi soir puisque j'ignorais encore ces faits. Si l'on y voit quelques objections sérieuses, il faudrait attendre jusqu'à demain, peut-être. Peut-être pourrions-nous examiner le bill aujourd'hui?

**M. l'Orateur:** Plaît-il à la Chambre que je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à midi, aujourd'hui?

**Des voix:** Soit.

### FEU LA REINE MARIE

MESSAGE DE REMERCIEMENT DE SA MAJESTÉ LA  
REINE POUR L'ENVOI D'UNE ADRESSE DE  
CONDOLÉANCES

**M. l'Orateur:** J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu le texte d'un message de Sa Majesté la Reine, signé de sa propre main et conçu dans les termes suivants:

Château de Windsor

Membres du Sénat et de la Chambre des  
communes du Canada,

J'ai apprécié vivement l'Adresse que vous m'avez présentée.

Je vous suis sincèrement reconnaissante de la sympathie que vous m'avez exprimée à l'occasion de la mort de Sa Majesté la reine Marie, ma grand mère, et j'estime grandement la loyauté dont vous m'avez assurée dans votre message.

Elizabeth R.

Le 14 avril 1953.

### COMMISSION DES GRAINS

RENVOI DU RAPPORT ANNUEL AU COMITÉ PERMA-  
NENT DE L'AGRICULTURE ET DE LA  
COLONISATION

**Le très hon. C. D. Howe (ministre du Commerce):** Monsieur l'Orateur, je désire déposer un exemplaire du rapport annuel de la Commission des grains pour l'année 1952. Je regrette qu'il n'y ait pas assez d'exemplaires pour assurer une distribution générale; je dépose néanmoins un certain nombre de ces exemplaires.

C'est grâce à la collaboration de l'imprimeur de la reine que nous pouvons disposer du rapport sous cette forme incomplète. Je le dépose maintenant, sous réserve d'une dernière révision à une date ultérieure.

Je propose que le rapport en cause soit renvoyé, pour étude, au comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.

(La motion est adoptée.)

### LOI DES GRAINS DU CANADA

MESURE TENDANT À ASSURER AU PRODUCTEUR LE  
DROIT DE VENDRE OU D'EMMAGASINÉ DU  
GRAIN SUSCEPTIBLE DE CLASSEMENT PAR  
ÉCHANTILLON.

**M. H. R. Argue (Assiniboia)** demande à présenter le bill n° 362 tendant à modifier la loi des grains du Canada.

**Des voix:** Explications!